



AMBASSADE DE SUISSE
EN CHINE

Pékin, le 25 octobre 1972

~~MB~~

Réf.: 332.1.C. - NT/hw
370.1.C.

mb
A la Division des
Affaires politiques du
Département Politique Fédéral

CONFIDENTIEL

3003 B e r n e

Indochine

en	MB	FKRS			c/a
Date	1.11	16.11			16.11
Via	MB/hw	RS			RS
1. Nov. 1972					
Ref.	p. B. 15.11. Vietn. 1.				

Monsieur l'Ambassadeur,

1) C'est avec le plus vif intérêt que j'ai appris que le gouvernement de Hanoï s'apprête enfin à recevoir M. Châtelain.

J'ai vu hier à une réception le Chargé d'Affaires de la RDV. Il s'est assis spontanément à la même table que moi, mais il ne m'a rien dit de particulier. Je suis, bien entendu, resté aussi discret.

Quoi qu'il en soit, lorsque M. Châtelain aura présenté ses lettres de créance, la Suisse sera dans la position exceptionnelle d'avoir des ambassadeurs à Hanoï et à Saïgon. On peut dès lors se demander si elle sera appelée à jouer un certain rôle lorsque le cessez-le-feu sera entré en vigueur.

Dans cet ordre d'idée, je vous communique quelques informations concernant le Laos, et quelques commentaires à propos du Cambodge.

2) Laos: Le Chargé d'Affaires du Laos (X) va quitter Pékin pour être remplacé par un ambassadeur, lequel doit arriver dans la première quinzaine de novembre. X est extrêmement satis-



- 2 -

fait de ce développement auquel il a travaillé pendant trois ans. Il y voit une manifestation tangible de la volonté chinoise de faciliter un règlement entre les factions laotiennes. Les conversations qui se sont ouvertes à Vientiane débutent dans un climat favorable et X est optimiste à propos de leur aboutissement.

Mais il estime que l'accord que l'on peut entrevoir n'aura de valeur que s'il est l'objet d'un contrôle efficace, avec des observateurs prêts à se rendre sur place. La nouvelle commission de contrôle devrait statuer à la majorité, et ne pas être, comme la précédente, sans cesse paralysée par le veto d'un de ses membres.

Je lui ai demandé si le Laos envisageait la participation de neutres européens dans cet organisme. "Mon gouvernement le souhaite, a-t-il répondu, mais les Chinois nous ont laissé entendre qu'ils voulaient qu'une affaire spécifiquement asiatique ne soit traitée et contrôlée que par des asiatiques. Le gouvernement royal le déplore, car des non-asiatiques auraient beaucoup plus d'indépendance d'esprit et de liberté d'action."

3) Cambodge (bilatéral)

M. Révilliod, notre ancien ambassadeur à Djakarta et à Phnom Penh est venu en touriste à Pékin, et il a été reçu à déjeuner, il y a une dizaine de jours, par le Prince Sihanouk. Celui-ci lui a tenu à peu près les mêmes propos qu'à moi, manifestant passablement d'amertume sur le fait que nous avons accepté à Berne un ambassadeur de la République Khmère. (Quand je l'avais vu, il n'y avait encore qu'un chargé d'affaires. Je ne suis d'ailleurs pas au courant de l'arrivée d'un ambassadeur.) Il y voit là le signe d'une intensification de nos relations avec le régime du Maréchal Lon Nol.

- 3 -

D'autre part, la semaine dernière, ma secrétaire a reçu un coup de téléphone du Cabinet de M. Penn Nouth, Premier Ministre du Gouvernement Royal d'Union Nationale, me conviant à un dîner pour le cinquantième anniversaire du Prince. Je n'ai pu que décliner cette invitation, prétextant un engagement antérieur, car cette manifestation avait un caractère officiel, et non pas privé. D'autre part, si j'ai pu rendre une visite personnelle à Sihanouk, parce que j'avais été reçu par lui quand il était au pouvoir et parce qu'il s'agit d'un homme d'Etat qui, en dépit de toutes ses dénégations, est un arbitre potentiel, j'estime que je dois faire preuve d'une grande réserve à l'égard du chef du gouvernement royal et m'abstenir de tout contact, autre que de pure politesse, avec lui.

Toujours est-il qu'une autre personnalité cambodgienne qui avait rencontré peu après M. Révilliod, lui a dit: "L'Ambassadeur de Suisse est très méchant. Il a refusé une invitation du Prince."

Je vois dans cette remarque, et dans l'invitation qui l'a précédée, une tentative assez inhabile pour m'entraîner plus loin que je ne peux aller. C'est pourquoi, sauf instruction contraire de votre part, je m'en tiens à cette ligne qui est de n'avoir que des relations personnelles avec le Prince, mais de m'abstenir de tout contact avec son gouvernement ou son ambassade, sauf d'éventuelles poignées de mains lors de réceptions où nous nous trouvons côte à côte. D'ailleurs ayant rendu une visite au Prince, ayant entendu ses récriminations à notre égard, je n'ai plus d'initiatives à prendre et je ne pense pas que je serai l'objet d'autres appels du pied.

4) Cambodge (en général)

Si le Prince s'en tient à la politique qu'il m'avait décrite, un cessez-le-feu au Vietnam n'amènerait pas la fin des

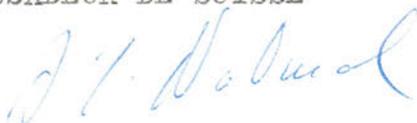
- 4 -

hostilités au Cambodge. Je dois dire qu'une telle intransigeance ne me paraît guère soutenable à la longue. Les Etats-Unis, la Chine et l'URSS semblent être tombés d'accord sur la nécessité de mettre un terme à la guerre d'Indochine. Si les choses s'arrangent au Vietnam et au Laos, on voit mal ces Puissances approuver la poursuite d'opérations au Cambodge. Or ni Lon Nol ni le GRUNK ne peuvent se passer d'appuis étrangers. Je suis enclin à croire que le jusqu'au-boutisme de Sihanouk est une tactique, une attitude politique.

Je crois aussi que sa menace de ne pas reprendre, en cas de victoire, des relations normales avec les pays qui ont maintenu leurs rapports avec le gouvernement de Phnom Penh ne visait pas tant la Suisse que la France. Lorsqu'il nous dit qu'il faudra repartir à zéro, il ne nous gêne pas beaucoup. Le Cambodge aura plus besoin de la Suisse que la Suisse du Cambodge. En revanche, à l'égard de la France, le risque est plus grand. Le Cambodge constitue un des derniers bastions solides de la langue et de la culture françaises en Extrême-Orient. Perdre cette position porterait un coup assez dur au prestige de Paris, et à la francophonie. Je suppose donc que Sihanouk m'avait servi un discours qu'il adresse souvent à "son ami Manac'h", à l'Ambassadeur de France. N'ayant pas eu l'occasion de le revoir depuis son retour de vacances - vous savez qu'il a dû aller à Hanoï après l'incident qui a coûté la vie de M. Susini - je n'ai pas encore pu contrôler cette impression.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE



Copie p.i. à:

- Secrétariat politique DPF, Berne